

#5

Bulletin d'information de la Communauté de communes Val de Meuse - Voie Sacrée

FÉVRIER 2021

CODECOM avenir



CHANTIERS D'INSERTION

Détail en page 6



RESTAURATION
SCOLAIRE | P.8



ENVIRONNEMENT | P.12

valdeusevoiesacree.com
tourismevaldeusevoiesacree.fr



Édito du Président



4

ÉCONOMIE



6

CHANTIERS
D'INSERTION



6

ENFANCE
JEUNESSE



11

CHANTIERS
JEUNES



12

ENVIRONNEMENT



14

SUIVI DES PROJETS



16

NOUVEAUTÉ 2021

Comme il est de coutume, je tiens tout d'abord à vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches, une très bonne année 2021. Puisse-t-elle nous permettre de tourner la page de l'épidémie de Covid-19, et d'écrire un nouveau chapitre plus heureux et empli de projets - la campagne de vaccination qui débute devrait largement nous y aider.

Si 2020 laissera à tous des souvenirs moroses voire douloureux, elle aura néanmoins démontré notre capacité collective à gérer une crise d'une violence exceptionnelle, et à trouver des solutions rapides et concrètes pour poursuivre nos activités, fût-ce en mode dégradé. Je veux donc une nouvelle fois saluer le professionnalisme et la réactivité des agents et des élus de la Communauté de communes, ainsi que l'engagement à leurs côtés des citoyens et des forces vives locales. C'est dans ce climat de proximité et de confiance qu'il nous faut continuer à travailler au service de notre territoire et de ses habitants.

Continuer à concrétiser les projets structurants pour notre Communauté de communes, comme la création d'un multi-accueil pour les tout-petits à Souilly, la construction d'une déchetterie sur la zone du Raisin à Dugny, la dépollution de l'ancien site SARAP à Ancemont, la réfection des vestiaires et de l'isolation thermique du COSEC, ou encore la mise en accessibilité de l'école primaire de Dugny. Ces initiatives lancées en 2020 sont désormais sur les rails puisque les travaux sont en cours de programmation ou de réalisation. De même en matière de développement économique avec les implantations prochaines de plusieurs entreprises sur les zones de Dugny et des Souhesmes, qui montrent que toute l'énergie déployée ces dernières années a porté ses fruits.

Continuer à nouer des partenariats avec les acteurs locaux et les autres collectivités du nord meusien, afin d'unir nos forces autour d'enjeux communs. Ainsi la Communauté de communes est-elle membre du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Verdun, dont les missions évoluent d'ailleurs vers de nouveaux secteurs déterminants pour l'attractivité de notre territoire comme la mobilité, l'habitat, et la culture.

Continuer à transformer nos services afin de les adapter aux besoins des habitants, avec par exemple l'intégration de nouveaux partenaires avec possibilité de permanence à la Maison de services au public d'Ancemont, et le déplacement des agents dans les communes sur rendez-vous. Ces évolutions ont été couronnées par la récente attribution, par la Préfecture de la Meuse, du label France Services.

Continuer enfin et plus globalement à construire et à mener ensemble une politique cohérente de développement et d'attractivité de notre territoire, avec l'ambition première de rester un endroit où il fait bon grandir, vivre, travailler et séjourner.

C'est sur cette note positive et optimiste que je vous renouvelle mes vœux les plus chaleureux, de santé bien sûr, de réussite, d'épanouissement et surtout de bonheur partagé à retrouver ceux qui vous sont chers.

Le Président, Serge NAHANT

CODECOM AVENIR N°5

Directeur de la publication : Serge NAHANT
Réalisation : Codecom Val de Meuse - Voie Sacrée
Création et mise en page : isabelle-bomey.com
Impression : Imprimerie Lefevre Graphic (55)
Crédit photos : Communauté de communes Val de Meuse Voie Sacrée - Pxhere - Freepik.
Tirage : 4 000 exemplaires - Février 2021
Codecom Val de Meuse - Voie Sacrée :
43 Rue du Rattentout - 55320 Dieue-sur-Meuse
T. 03 29 85 73 90
Codecom Avenir: ISSN 2680-5626

Organisation des services administratifs et techniques de votre Communauté de communes

La situation sanitaire est susceptible de modifier ces horaires.

ANCEMONT

1 bis rue de Senoncourt ☎ 03 29 85 73 90

SERVICES ADMINISTRATIFS

Présidence & Direction

☎ 03 29 85 73 90

Du lundi au vendredi 8h - 12h / 13h30 - 17h

COMPTABILITÉ

☎ 03 29 88 85 80 / 03 29 80 38 27

RESSOURCES HUMAINES

☎ 03 29 87 58 65

DÉVELOPPEMENT - ÉCONOMIE

☎ 03 29 88 85 81

✉ v.mirgot@valdemeusevoiesacree.fr

Du lundi au jeudi : 8h00-12h30 / 13h15-16h45

Vendredi : 8h-11h

DIEUE-SUR-MEUSE

43 rue du Rattentout

GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

☎ 03 29 87 29 85

✉ a.cordier@valdemeuse.fr

Permanences

Lundi, jeudi 8h30-12h / 13h30-16h30, vendredi 8h30-12h

Sur rendez-vous

Lundi, mercredi, jeudi 7h30-18h - Mardi, vendredi 7h30-12h

Remise des bacs roulants le vendredi matin ou sur RDV

DÉCHETTERIE DE LA GRIMOIRE

☎ 03 29 87 71 62

Du mardi au vendredi 13h30-17h30

Samedi 9h-12h/13h30-17h30

ENVIRONNEMENT

☎ 03 29 87 71 62

✉ a.boulangier@valdemeusevoiesacree.fr

Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-16h30, et le vendredi 8h30-12h.

INSERTION

☎ 03 29 88 85 82

✉ s.louis@valdemeuse.fr

Du lundi au vendredi 9h-12h/13h-17h

ENFANCE - SCOLAIRE

☎ 03 29 88 85 93 / 03 29 87 29 86

✉ v.dietrich@valdemeusevoiesacree.fr

Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h30 - Mercredi : 9h-12h

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES - RAM CHANTIERS JEUNES

☎ 03 29 88 85 84

✉ ram.valdemeuse.voiesacree@laposte.net

Mardi et jeudi : 9h00-12h / 13h-17h30

Mercredi et vendredi : 9h00-12h

Autres créneaux horaires sur rendez-vous

TOURISME - COMMUNICATION - RELATIONS AUX ASSOCIATIONS

☎ 03 29 87 58 62

✉ tourisme@valdemeuse.fr

Lundi : 13h30 / 17h

Du mardi au vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h

Horaires adaptées selon la fréquentation touristique

(De mars à octobre : ouverture le samedi 9h à 12h30)

ÉCOLE DE MUSIQUE - CENTRE CULTUREL ARCATURE

☎ 03 29 87 63 62

✉ ecoledemusique-dieue@orange.fr

Du lundi au vendredi : 10h-12h / 15h-17h

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Ancemont

☎ 03 29 87 78 01

✉ periscolaire.ancemont@valdemeusevoiesacree.fr

Belrupt

☎ 06 20 19 70 95

✉ periscolaire.belrupt@valdemeusevoiesacree.fr

Dugny - Maison de l'enfance

☎ 03 29 87 64 08

✉ maisonde.lenfance@orange.fr

Dieue - Pôle enfance

☎ 03 29 84 72 83

✉ periscolairedieue@orange.fr

Tilly-sur-Meuse

☎ 03 29 85 25 45

✉ periscolaire.rivegauche@valdemeusevoiesacree.fr

Troyon

☎ 03 29 85 27 57

✉ periscolaire.troyon@valdemeusevoiesacree.fr

Sommedieue - Salle périscolaire (2 rue des Écoles)

☎ 03 29 87 67 83

✉ periscolaire.sommedieue@valdemeusevoiesacree.fr

Souilly / Mercredi

☎ 03 29 87 29 65

✉ m.beuchey@valdemeusevoiesacree.fr

Cantine de Souilly

☎ 06 78 62 89 74

✉ cantine.de.souilly@gmail.com

MULTI-ACCUEIL

Multi-accueil Dugny (Maison de l'enfance)

☎ 03 29 87 64 08

✉ maisonde.lenfance@orange.fr

Multi-accueil Dieue (Pôle enfance)

☎ 03 29 84 72 83

✉ periscolairedieue@orange.fr

Fonds Résistance

Pour rappel, la Région Grand Est, les Conseils Départementaux, les Communautés de communes du Grand Est, en partenariat avec la Banque des Territoires, proposent un accompagnement sous-forme d'avance remboursable pour renforcer la trésorerie des associations, entrepreneurs, micro entrepreneurs et petites entreprises dont l'activité est impactée par la crise sanitaire.

En complément de cette aide, le 27 novembre dernier, la Région Grand Est a décidé de mettre en place le dispositif *Résistance Loyers*. Cette aide directe concerne les entreprises et commerces ayant un effectif inférieur ou égal à 5 salariés.

Cette prise en charge intervient sur la période de fermeture administrative, liée au re-confinement, soit entre novembre 2020 et janvier 2021. **La contribution de la Région s'élève à 3 000 € maximum** pour cette période et intervient en complément des aides nationales proposées par l'État et des aides des EPCI si les pertes liées au paiement des loyers ne sont pas intégralement compensées.

Toutes les entreprises éligibles à ce fonds ont été contactées par les services de la Communauté de communes durant le mois de décembre dernier.

Pour toute question sur les différents fonds d'aides à destination des entreprises et associations, merci de vous adresser à :

T 03 29 88 85 81
M v.mirgot@valdemeusevoiesacree.fr

À CHAQUE ÉTAPE DE VOTRE PROJET, NOUS VOUS ACCOMPAGNONS !



ENORAH

Le PETR du Pays de Verdun fédère sept communautés de communes avec pour objectif le développement durable de l'économie du Nord Meusien. Le PETR déploie des actions autour de quatre thématiques: le numérique, la transition énergétique et l'habitat, les mobilités, la culture. Dans le cadre du volet habitat la plateforme ENORAH est à la disposition des particuliers du territoire.

Enorah, c'est le nom de la Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique mise en place par le PETR du Pays de Verdun. Ce service gratuit, neutre et indépendant est désormais pleinement opérationnel.

LES AVANTAGES

- Préservez l'environnement ;
- Réalisez des économies ;
- Gagnez en confort et bien-être ;
- Anticipez vos travaux ;
- Valorisez votre bien immobilier ;
- Ne subissez pas les changements de saisons.

Un guichet unique qui centralise toutes les demandes dans le domaine de la rénovation énergétique de l'Habitat.

Un service d'accompagnement et de conseils, entièrement gratuit, neutre et personnalisé et qui répond à vos besoins.

QUI PEUT EN PROFITER ?

Tous les particuliers du Pays de Verdun, que vous souhaitiez faire appel à des professionnels ou faire vous-même une partie des travaux.

Pour toute question, merci de vous adresser à :

PETR du Pays de Verdun
3 place de la Mairie
T 03 29 85 34 96
M habitat@pays-de-verdun.fr



LES DEMANDES SONT
À EFFECTUER AVANT
LE 1^{ER} JUIN 2021

Initiative Meuse

Créé le 20 juillet 1998 sous l'impulsion de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Meuse, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Meuse, le Conseil Général et la Caisse des Dépôts et Consignations, Initiative Meuse est un acteur associatif aidant les créateurs et repreneurs de petites entreprises du territoire meusien. La Codecom adhérent et finançant à ce dispositif, des prêts d'honneur peuvent être octroyés aux créateurs et repreneurs d'entreprise du territoire.

Concrètement sur le territoire de la Codecom, Initiative Meuse c'est:



15

emplois directs
créés ou maintenus



75%

de pérennité à 3 ans
des entreprises
soutenues

8

entrepreneurs
accompagnés
et financés



50%

de demandeurs
d'emploi



25%

de femmes



13%

de jeunes
de -30 ans



13%

de seniors
de +45 ans



65 000 €

de prêts d'honneur
engagés, dont 8500 €
au titre de prêts
à taux zéro CDC



418 998 €

mobilisés dans
l'économie
du territoire

Chiffres clés sur notre territoire 2017/2019

Afin de tout savoir sur le prêt d'honneur, le réseau Initiative France, le montage du dossier en ligne via un outil de gestion Initiative Performance 2.0, les partenaires, le règlement intérieur, la fiche de présentation, le passage en comité, le suivi et le parrainage, n'hésitez pas à contacter:

Hélène GIRARD
T 03 29 76 83 08

M helene.girard@initiative-meuse.fr

Le chantier d'insertion

La Communauté de communes Val de Meuse - Voie Sacrée pilote actuellement deux chantiers d'insertion comprenant 20 personnes, soit 15,5 équivalent temps plein, avec 2 encadrants techniques d'insertion.

Actuellement, plusieurs agents s'occupent de l'entretien du patrimoine bâti de la collectivité. Le chantier s'occupe alors de la rénovation de logements à savoir des petits travaux de maçonnerie, de la pose de placoplâtre, de la pose de revêtements mural et sol, des travaux de plomberie, de la pose de carrelage, faïence....

Nicolas WISNIEWSKI,
agent du chantier
d'insertion



La Communauté de communes a acheté un local de plain pied anciennement réservé à la pratique d'une activité paramédicale à Dieue-sur-Meuse. Elle souhaite le transformer afin de **créer un logement accessible aux personnes à mobilité réduite**. Le chantier a débuté le 10 janvier 2020.

Michaël THIERY, encadrant technique insertion, et Nicolas WISNIEWSKI, agent du chantier d'insertion, partagent avec nous leur expérience sur ce chantier.

Le chantier permet aux agents de s'exercer. Sur ce chantier il a fallu notamment apprendre ou perfectionner des techniques professionnelles. Cela permet aux agents de se découvrir de nouveaux talents ou d'améliorer des techniques

déjà connues à travers leur expérience professionnelle ou personnelle.

Michaël _ Cette découverte des techniques utilisées dans le bâtiment et la possibilité pour les agents de pouvoir s'exercer apporte une **expérience supplémentaire** et, bien souvent, les agents en ressentent une **satisfaction personnelle**.

Nicolas _ C'est mon cas! Je ne connaissais pas bien les techniques de plomberie, l'évacuation des eaux usées, par exemple, ou encore les petits travaux d'électricité. Au début je faisais quelques erreurs, mais le chantier m'a permis d'apprendre. Nous sommes bien encadrés. Je ne me permets plus aujourd'hui de penser « je ne sais pas, je n'y arriverai pas ». Il faut essayer avant, c'est le but de ce chantier, pratiquer, s'exercer. Lorsqu'un agent de l'équipe ne réussit pas, on l'aide et on lui explique. Nous nous complétons bien. Personne n'est laissé de côté.

Michaël _ Les difficultés qui peuvent être rencontrées sont anticipées, l'objectif c'est que tout le monde puisse essayer chaque technique. **Et lorsque le travail est réussi, c'est très**

NOUS SOMMES PARTIS DE ZÉRO, IL A FALLU PRESQUE TOUT DÉMOLIR ET REMONTER. LES MURS ÉTAIENT MAL ISOLÉS, NOUS AVONS DU MONTER DE NOUVELLES CLOISONS AUX NORMES D'ISOLATION.



Vue d'ensemble du chantier.

LES PRINCIPALES TÂCHES CONFIÉES AUX CHANTIERS D'INSERTION PEUVENT ÊTRE REGROUPÉES EN PLUSIEURS DOMAINES D'ACTIVITÉS :

4/5 gardiens pour la déchetterie de la Grimoire

6/7 agents intervenant pour le service déchets ménagers

6/7 agents entretenant les espaces verts et espaces naturels

6 agents entretenant le patrimoine bâti des collectivités

2 agents entretenant les bâtiments et animants les 2 sites enfance sur Dieue et Dugny (1 agent par site)

valorisant pour chacun. Les agents sont très débrouillards pour découvrir de nouvelles techniques. Si l'esprit d'équipe reste entier, et que nous sommes toujours présents, les agents acquièrent une réelle autonomie dans leur travail sur ce chantier.

Nicolas _ Nous faisons en sorte de ne pas être bloqués, on anticipe, on essaye de repérer les petits détails problématiques à l'avance. **La Communauté de communes nous fournit aussi toujours le matériel adapté** pour répondre à ces éventuelles problématiques. Et il est vrai que nous avons un vrai esprit d'équipe, s'il peut arriver de temps en temps de petits conflits, nous les réglons très vite. Le respect est pour nous très important, entre nous, mais aussi envers notre hiérarchie. À commencer par Michaël sur le lieu même du chantier.

En effet, Michaël est encadrant technique mais sur le chantier il est reconnu par les agents également comme un « chef de chantier ». Mais Michaël n'oublie pas **les qualités essentielles de son travail d'encadrant technique**

où il place l'humain avant tout :

« la patience, l'écoute, l'adaptation ». La confiance qui existe entre les agents du chantier et lui est très importante. « Cette opportunité de venir travailler sur le chantier permet aussi aux agents de retrouver un rythme de travail, et d'envisager l'avenir avec plus de sérénité. Ils n'ont pas forcément d'expérience dans le bâtiment avant d'intégrer le chantier ».

Nicolas _ J'ai une formation de CAP maçonnerie, et j'ai exercé le métier de maçon. Mais la maladie m'a éloigné du monde professionnel. **La Communauté de communes Val de Meuse Voie Sacrée m'a tendu la main en**



Montage de pierres de parement et jointement des pierres.



Création de cloisons.



Création de nouvelles évacuations d'eau.

me proposant ce chantier qui était pour moi celui de la « dernière chance ». Depuis je crois bien que je suis « l'homme le plus heureux du monde » ! Michaël m'a beaucoup appris. **J'ai repris confiance en moi**, j'ai découvert des capacités dont j'ignorais l'existence ou que j'avais oubliées. J'ai des projets professionnels pour la suite, je souhaiterais devenir agent de maintenance dans une commune, puis faire une immersion en tant qu'agent technique dans un collège.

Je vois même plus loin puisque j'ai l'ambition de créer avec mon fils une entreprise familiale lorsque celui-ci aura terminé sa formation. Aujourd'hui j'essaie d'encourager les autres à rejoindre sans crainte le chantier et le poursuivre à son terme, **c'est une véritable chance.**

Pour rejoindre nos équipes,
merci de contacter Sylvine au :

T 03 29 88 85 82

POUR EN SAVOIR PLUS...

Un chantier d'insertion propose un accompagnement et une activité professionnelle aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières.

Les chantiers d'insertion sont conventionnés par l'État et bénéficient d'aides financières pour accomplir leurs missions. C'est le Préfet qui conventionne avec la structure porteuse pour la mise en place d'un chantier après avis du Conseil Départemental de l'Insertion.

Les activités des chantiers d'insertion peuvent s'exercer dans l'ensemble des secteurs d'activité dès lors que les avantages et aides octroyées par l'État ne créent pas de distorsion de concurrence et que les emplois ainsi créés ne se substituent pas à des emplois privés ou publics existants.

La durée des contrats de travail ne peut être inférieure à 4 mois. Le contrat peut être renouvelé dans la limite de 24 mois sauf dérogation. La durée du travail hebdomadaire est comprise entre 20 et 35 heures.

Dans le cadre de son parcours d'insertion, le salarié peut bénéficier de périodes de mise en situation en milieu professionnel auprès d'un autre employeur, notamment auprès d'entreprises.

Les agents travaillent du lundi au vendredi. 3 agents sont à 35 h et 2 agents sont à 26 h

UNE JOURNÉE TYPE SUR LE CHANTIER :

8H30Accueil de 3 agents sur le chantier et consignes de la journée.
Début du chantier

12H-13H30Pause déjeuner.

17HFin de la journée de chantier.

EXEMPLES DE TÂCHES ACCOMPLIES DANS LA JOURNÉE :

- Démontage de toilettes
- Pose d'une sous-couche d'isolation
- Techniques de pose de lattes : calculs de distance, coupes et reports
- Fixation de plinthes
- Couche de finition en peinture
- Calculs d'angles de murs
- Ponçage
- Pose d'enduits
- Finition d'angles de murs
- Peinture
- Ponçage de bandes
- Prise de mesures au sol (pour permettre l'encaissement d'une douche)



La restauration scolaire

un enjeu de taille

Le temps périscolaire est le temps passé immédiatement, avant ou après l'école en dehors des cours obligatoires: le matin, le soir ou pendant la pause du déjeuner. La Communauté de communes Val de Meuse Voie Sacrée a mis en place des structures d'accueil périscolaire. Pour accueillir les élèves de l'école, un service de restauration scolaire est mis en place à Souilly.

Le service restauration scolaire de Souilly propose des menus variés et équilibrés en respectant les recommandations délivrées par le Groupe d'étude des marchés de restauration collective et nutrition (GEM-RCN) et le Programme national nutrition santé (PNNS). Ces dernières imposent notamment un plan alimentaire établi sur au minimum 20 déjeuners consécutifs, des **grammages particuliers pour les repas en fonction des apports alimentaires**, et répondent à la recherche de l'équilibre alimentaire. Ainsi, par exemple, afin de limiter les risques sur la santé: **les apports en sel sont limités, l'eau est la seule boisson disponible, les sauces ne sont pas laissées en libre accès systématique, crudités et fruits sont mis en valeur...**

Mais au-delà de l'enjeu nutritionnel, la restauration scolaire a bien d'autres enjeux qu'il convient de souligner: des enjeux de santé publique, de justice sociale, de citoyenneté et de développements économiques et environnementaux. Elle doit être pour chaque élève un moment de convivialité, de plaisir et d'éducation alimentaire.



Audrey LEBRUN, gestionnaire de la cantine de Souilly, a bien compris ces enjeux, elle nous explique le fonctionnement et l'organisation de ce temps périscolaire particulier:

« La cantine de Souilly prépare en moyenne 120 repas par jour. *Guyline VERDUN, Chef de cuisine et Sylvie GONIN, Second de cuisine, proposent des repas équilibrés travaillés avec le maximum de produits locaux. Nous avons en effet voulu privilégier les circuits courts, afin de limiter l'empreinte carbone de la cantine mais également dans le but de*

mettre en valeur les produits issus de notre terroir. Nous souhaitons participer au développement économique de nos producteurs locaux. Nous travaillons actuellement avec une dizaine de producteurs locaux, tous issus de la Meuse, sept d'entre eux étant situés sur le territoire de notre Communauté de communes. Légumes, fruits, viandes et pain nécessaires à la préparation de nos repas sont donc produits localement et acheminés par circuits très courts. Pour le plus grand plaisir des enfants...

En effet, l'équipe a également à cœur de faire plaisir aux enfants qui sont leur principale source d'inspiration et leur moteur pour la préparation des repas.

Nous sommes à l'écoute des envies des élèves. Nous favorisons leur curiosité alimentaire. Lors de la semaine du goût, par exemple, nous proposons des repas exotiques pour leur faire découvrir la gastronomie du Monde. Nous préparons des



NOS FOURNISSEURS LOCAUX :

- **Au vert d'un pré** - Belleray
- **Monsieur Aurélien Humbert** - Ippécourt
- **GAEC de la Voie Sacrée** - Lemmes
- **Les Vergers d'Arifontaine** - Montvillers
- **Ferme de La Clé des Champs** - Neuville-en-Argonne
- **Boulangerie Hatvani** - Souilly
- **Panier Sympa A2Pas** - Souilly
- **GAEC Sir Aubry** - Tilly-sur-Meuse
- **Fromagerie des Doucettes** - Tilly-sur-Meuse
- **Le Cellier de Revigny** - Tronville-en-Barrois
- **La Ferme du Colombier** - Villotte-sur-Aire



recettes originaires de la Russie, du Sénégal, de l'Italie, des Etats-Unis... Parfois ce sont les enfants eux même qui nous proposent des recettes. Ainsi au mois de novembre, un élève souhaitait faire découvrir aux autres un menu typique des Antilles françaises. Nous avons proposé aux enfants un menu guadeloupéen avec des acras de morue, du colombo de poulet et des flans antillais. Nous partageons aussi nos recettes familiales avec ce public gastronome curieux.»

Guylaine, Chef de la cantine, a notamment partagé sa recette traditionnelle du Pesk ha Farz, le fameux pot-au-feu breton. Pour les fêtes, des menus festifs avec quelques surprises sont réservés aux enfants, notamment au moment de la Saint-Nicolas.

L'équipe est aussi sensible à la lutte contre le gaspillage. « Nous adaptons les quantités de nos aliments aux effectifs et aux goûts des enfants. Nous encourageons les élèves à ne pas gaspiller notamment par la pesée des restes ou en félicitant les champions « anti-gaspi ».

La sûreté sanitaire est également une préoccupation majeure de l'équipe périscolaire et de restauration scolaire.

« Nous avons rouvert le service le 11 mai 2020 avec un effectif moindre d'élèves. Depuis trois services ont été mis en place au lieu de deux auparavant. Entre chaque service, nous opérons une désinfection de tout ce qui a été au contact des élèves. Chaque enfant est prié de se laver les mains. Si chaque élève se servait son repas et débarrassait son assiette afin de favoriser son autonomie avant la crise sanitaire, cela n'est plus possible aujourd'hui pour des raisons de sécurité. Nous servons à l'assiette selon un protocole bien précis.» Audrey et son équipe se sont investies de plusieurs grandes missions : mettre en valeur la production locale, et faire de chaque repas un moment de convivialité et ceci pour chaque enfant. L'accueil mis en place s'inscrit dans la continuité du projet éducatif pour le périscolaire.

EXEMPLES DE PLATS PRÉPARÉS À LA CANTINE DE SOUILLY



Dessert antillais



Paëlla

La restauration scolaire au sein de la Codecom c'est aussi une prestation de service confiée à la société GILBIN TRAITEUR de STENAY suite à appel d'offres pour 6 autres accueils périscolaires.

La mission confiée au prestataire consiste à préparer et livrer, en liaison froide, des repas pour la restauration scolaire et les accueils de loisirs de la Communauté de communes.

Les repas sont variés et satisfont à des exigences d'apport énergétique et d'équilibre nutritionnel. Ils respectent la législation et

la réglementation relative à la nutrition des écoliers et sont conformes aux recommandations du GEM-RCN (Groupe d'étude des marchés de restauration collective et de nutrition).

Les repas comportent impérativement un pourcentage de produits frais (légumes, fruits, viande et laitage) et des produits issus de l'agriculture biologique ou de circuits courts.

À l'année c'est plus de 30 000 repas qui sont ainsi livrés pour les services enfances de la Communauté de communes.

Une journée type à la cantine de Souilly

Jeudi 3 décembre, 140 repas à réaliser :

PRÉPARATION 7H30 / 11H15

- 40 kg de pommes de terre à éplucher, couper, cuire, et transformer en purée
- 10 kg de sauté de porc à faire cuire, cuisson mise en route à 8h30 au plus tard
- 15 pavés frais
- 140 yaourts
- 10 pains à couper
- 140 verres d'eau à servir

Soit 7h30 de travail salarié

SERVICE 11H30 / 13H30

- 3 services organisés par classe entière
- 120 élèves
- 6 animateurs en extérieurs
- 4 animateurs au sein de la cantine

Soit 24h de travail salarié

APRÈS LE SERVICE 13H30 / 17H00

- Plonge (dont 140 assiettes et couverts)
- Nettoyage et désinfection de la salle

Soit 7h de travail salarié

NOTRE FORCE : UN BEL ESPRIT D'ÉQUIPE ENTRE LES CUISINIÈRES, MAIS AUSSI AVEC LES ANIMATEURS PÉRISCOLAIRES, QUI SONT AU NOMBRE DE 10.



Guylaine VERDUN, Chef de cuisine



Sylvie GONIN, Second de cuisine



RAM Le Relais d'Assistants Maternels

Ce service est animé par Marlène MULLER. Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil présents sur le territoire. Le RAM apporte aux assistants maternels un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences. Les ateliers éducatifs proposés par le RAM constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis par des assistants maternels.

Ses missions

La structure propose des services gratuits au profit des parents, des assistants maternels et des enfants.

Pour les parents

- Les **informer** sur l'ensemble des modes d'accueil existant sur le territoire.
- Leur **communiquer** la liste des assistants maternels agréés disponibles.
- Leur **apporter un soutien** dans les démarches administratives.
- Les **informer de leurs droits et devoirs** en tant qu'employeur (contrat de travail...).
- Leur **offrir un espace de parole** autour de leur enfant, de son mode d'accueil, de la relation à l'assistant maternel.

Pour les assistants maternels

- Les **mettre en relation avec des parents** à la recherche d'un assistant maternel.
- Les **informer de leurs droits et devoirs** en tant que salarié.
- Les **accompagner** dans leur travail auprès des familles.
- Leur **offrir un lieu ressource**, un lieu d'écoute.
- Les **réunir** et favoriser entre eux échange et convivialité.
- Leur **proposer de la documentation**.

Pour les enfants

- **Faciliter leur ouverture sur leur environnement social** (rencontres avec d'autres enfants et adultes autour d'activités).
- **Favoriser leur éveil** par le développement de différents modes d'expression.

PERMANENCES ADMINISTRATIVES (ACCUEIL OU TÉLÉPHONE) :

- les mardis et jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

- les mercredis et vendredis de 9h à 12h

Autres créneaux horaires, sur rendez-vous

43 rue du Rattentout 55320 Dieue sur Meuse

T 03 29 88 85 84

M ram.valdemeuse.voiesacree@laposte.net



Au programme pour les tout-petits

En janvier 2021 débute un projet de «musique et relaxation» auprès des tout-petits fréquentant les structures multi accueil de la Communauté de communes. Ces établissements de Dugny et Dieue pouvant accueillir jusqu'à 20 enfants de 2 à 36 mois, ont à cœur de proposer une ouverture vers l'extérieur. Conteuses, artistes, musiciens se succèdent années après années pour proposer des approches nouvelles aux enfants.

Grâce au soutien de la CAF (caisse d'allocations familiales), la Communauté de communes est porteuse d'un projet inter-crèches regroupant 16 établissements d'accueil du jeune enfant du secteur.

C'est avec le concours d'Ivan Gruselle, musicien formé à la relaxation et à la méditation, qu'ont débuté les séances auprès des enfants le 12 janvier. **Au programme: massages sonores, découverte d'instruments de musique, manipulation et improvisation.** Chaque séance est adaptée en fonction des besoins exprimés par les enfants et de la dynamique instaurée par le groupe.

Avant de débiter avec les tout-petits, les équipes ont été formées à ces approches nouvelles par l'intervenant.

Quand la situation sanitaire le permettra à nouveau, les parents seront conviés à participer à ces séances. **Ces moments de partage enfants-parents-professionnels sont essentiels dans l'accompagnement réalisé par les équipes au quotidien.**



Chantiers «jeunes» ou comment joindre l'utile à l'agréable !

Les chantiers «jeunes» permettent à des adolescents de 13 à 17 ans de la Communauté de communes Val de Meuse-Voie Sacrée, de développer la relation à autrui et le respect de chacun à travers une réalisation collective d'une activité au sein d'une commune du territoire. Ces chantiers sont riches en échange, partage...

Par ce dispositif, la **Communauté de communes souhaite que les jeunes du territoire vivent pleinement leurs vacances en devenant acteurs à part entière**. Pour cela, ils donnent de leur temps sur des chantiers éducatifs et préparent ensemble leurs futurs mini-séjour, ou les différentes activités qui seront mises en place afin de **les récompenser de leur action**. Les chantiers sont encadrés par des animateurs diplômés et des intervenants spécifiques selon le type de chantier. Ils se déroulent dans les différentes communes du territoire Val de Meuse-Voie Sacrée (le transport se fait en minibus).

Les chantiers jeunes ont un rôle éducatif, formateur et social puisqu'ils :

- favorisent les rencontres, la solidarité, la confiance en soi, le respect des différences et le plaisir par la concrétisation d'une action utile ;
- contribuent à une réalisation collective, en passant des vacances créatives et utiles à la collectivité ;
- permettent de rencontrer et d'échanger avec des adultes et d'autres jeunes,
- permettent une approche du monde du travail et de prendre des initiatives, des responsabilités et de l'autonomie.

Le tarif à l'inscription varie selon la programmation du chantier. Les bons CAF, les chèques vacances et CESU sont acceptés pour le paiement.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

contacter **Marlène MULLER**
Coordinatrice Chantiers jeunes

T 03 29 88 85 84

M ram.valdemeuse.voiesacree@laposte.net

Financement de la formation au BAFA

Dans le cadre de sa politique jeunesse, la Communauté de Communes aide les jeunes de plus de 17 ans de son territoire à passer le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) en apportant un soutien financier.

Le BAFA est un diplôme non professionnel reconnu par le Ministère de la Jeunesse et des Sports qui permet d'encadrer des enfants et des adolescents au sein des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM), plus généralement appelés centre de loisirs, colo/centre de vacances... Ces accueils ont vocation à offrir aux enfants et aux jeunes des activités éducatives adaptées à leurs besoins,

durant les temps de loisirs et de vacances.

L'animateur encadre et anime des activités (sportives, culturelles, artistiques) avec les enfants et les adolescents. Il est également responsable de la sécurité de son groupe de jeunes.

Il assure les relations et la communication entre les enfants, les parents, les organisateurs, le directeur...

Il participe également au projet pédagogique et à son suivi.

Cette diversité de tâches permet de construire une expérience personnelle et professionnelle enrichissante et valorisante. Pour devenir animateur, il faut donc aimer la vie en collectivité et le travail d'équipe, ne pas craindre de prendre des responsabilités et surtout s'intéresser aux enfants.

La Communauté de Communes Val de Meuse-Voie Sacrée souhaite promouvoir l'investissement des jeunes dans l'animation socioculturelle en favorisant l'accès à la formation BAFA.

Dans la limite de ses besoins en personnels d'encadrement des accueils de loisirs organisés sur son territoire, la Communauté de Communes Val de Meuse-Voie-Sacrée **s'engage à prendre financièrement en charge les formations générales et d'approfondissement BAFA** des personnes en faisant la demande.

Pour pouvoir entrer en formation BAFA, toute personne doit être âgé de **17 ans minimum**, d'autres critères sont à prendre en considération. **Deux types de financements sont possibles** en fonction de ces critères.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Contacter **Virginie DIETRICH**
Directrice Adjointe Service Enfance

T 03 29 88 85 83 ou 03 29 87 29 86

M v.dietrich@valdemeusevoiesacree.fr



**CES RÉSULTATS
EXCEPTIONNELS
SONT LE FRUIT
DE L'IMPLICATION
DE TOUS!**

Pour toutes questions, vous pouvez contacter le service déchets ménagers de la Communauté de communes

T 03 29 87 29 85

M ou via le formulaire de contact disponible sur le site internet valdemeusevoiesacree.com

Horaires accueil service ordures ménagères :

Lundi, jeudi 8h30 - 12h
..... 13h30-16h30

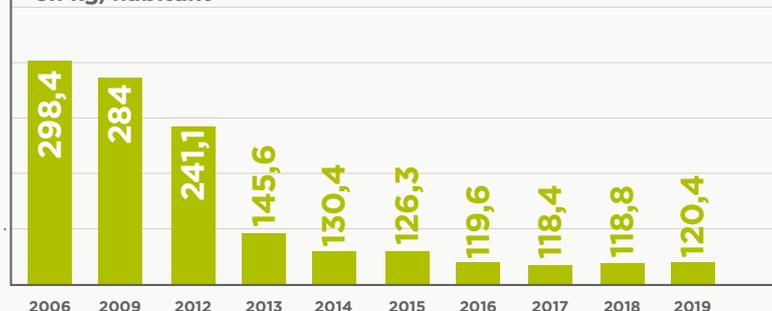
Vendredi 8h30-12h
Ou sur rendez-vous :

Lundi, mercredi, jeudi 7h30 - 18h
Mardi, vendredi 7h30 - 12h

Pari réussi pour le tri!

- 2012** Annonce de la redevance incitative et distribution des bacs pucés
BAISSE DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES D'ENVIRON 40 KG/HABITANT
- 2013** Année de simulation de la facturation
BAISSE SUPPLÉMENTAIRE DE 100 KG/HABITANT
- 2014** **NOUVELLE BAISSSE DE 15 KG**
Instauration de la redevance incitative
- DEPUIS 2016** **STABILISATION DE LA PRODUCTION D'ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES À ENVIRON 120 KG/HABITANT/AN**

Évolution des quantités d'ordures ménagères résiduelles (OMR) en kg/habitant



Parallèlement à la baisse des OMR, la collecte des matériaux recyclables a progressé :

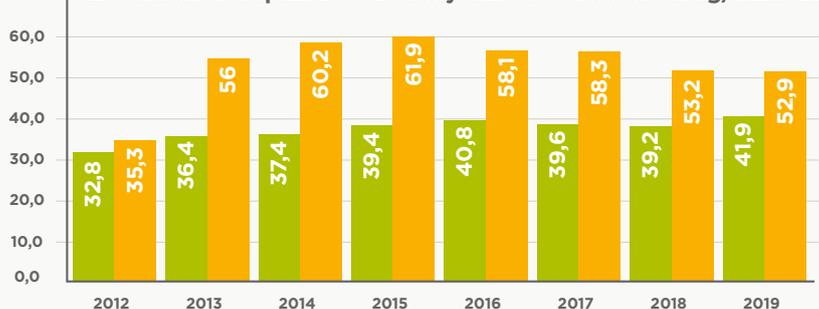
VERRE + 25 % «**seulement**», mais le verre étant le matériau «historique» de la collecte sélective, il était déjà mieux trié,

AUTRES RECYCLABLES SECS (EMBALLAGES, PAPIERS-CARTONS)

+ 75 % en 2015, par rapport à 2012. La diminution de la collecte en 2018/2019 par rapport aux années 2016/2017, s'explique par la baisse des refus de tri, donc un tri de meilleure qualité.

AU FINAL, LA QUANTITÉ DE DÉCHETS RECYCLÉS EST STABLE DEPUIS 2016, AUTOUR DE 47 KG/HABITANT/AN.

Évolution des quantités de recyclables collectés en kg/habitant



Ces résultats, obtenus grâce aux efforts faits par la très grande majorité des habitants du territoire, **permettent de diminuer l'impact environnemental, de créer des emplois, et de maîtriser les dépenses.** Et donc, de maintenir le tarif de la redevance incitative inchangé en 2021.

Néanmoins, nous avons encore de grands défis à relever dans les prochaines années. En effet, l'État a décidé d'augmenter fortement la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes), qui s'applique aux déchets qui ne sont pas valorisés : ce sont les déchets déposés dans les bacs pucés, dans la benne de tout-venant de la déchetterie, et les refus de tri. **Son montant en 2020 était de 19,80€ par tonne. Il sera de 33 € par tonne en 2021, et devrait atteindre 65 € en 2025.** Afin de répondre à ces enjeux, la Communauté de Communes Val de Meuse–Voie Sacrée a décidé de :

- **étendre les consignes de tri** à tous les emballages, depuis le 1^{er} avril 2020;
- **construire une nouvelle déchetterie**: de nouveaux flux pourront être triés (par exemple les meubles), ce qui diminuera les volumes de déchets déposés dans la benne de tout-venant,
- **lancer une étude de faisabilité pour la construction d'une recyclerie-ressourcerie**, sur le site de la future déchetterie.

Mais au final, ce sont bien les usagers, par leur comportement, qui décident de la réussite, ou non, de ces mesures. Et les premiers chiffres montrent que vous vous êtes appropriés les nouvelles consignes de tri, avec **une hausse d'environ 40% des tonnages d'emballages collectés dans les sacs jaunes**, tout en maintenant les erreurs de tri à un niveau relativement bas. Ces résultats sont exceptionnels et sont le fruit de l'implication de tous. Gageons qu'il en sera de même avec les futurs équipements.



160 kg/habitant/an

C'est le poids OMR qui ont disparu des bacs pucés depuis 2009, contre une hausse de «seulement» 27 kg/hab./an de recyclables. Les 133 kg restant sont :

- > déposés à la déchetterie,
- > valorisés via les composteurs individuels.

Les efforts de prévention ont également permis de diminuer le gisement de déchets.

Mais force est de constater que les incivilités perdurent: dépôts sauvages, brûlage. **Il est à noter que les dépôts à côté des conteneurs** (verre, papier-carton, vêtement) **sont bien des dépôts sauvages, qui sont amendables.** Ils nécessitent l'intervention des services techniques et ont pour conséquence un coût supplémentaire pour la collectivité, et donc au final pour l'usager.

EXEMPLES DE TRANSFORMATIONS POSSIBLES SUITE AU RECYCLAGE :

EN TRIANT

1 TONNE DE BOUTEILLES ET FLAÇON PLASTIQUE (PET)	1 TONNE DE BOUTEILLE ET FLAÇON PLASTIQUE (PEHD)	1 TONNE D'ACIER	1 TONNE D'ALUMINIUM	1 TONNE DE CARTON	1 TONNE DE BRIQUES ALIMENTAIRES	1 TONNE DE PAPIER	1 TONNE DE VERRE

ON FABRIQUE

1813 PULLS (VÊTEMENTS POLAIRES) OU 725 COUETTES	7,5 KM DE TUYAUX OU 70 BACS DE COLLECTE	1,4 VOITURES OU 1 129 BOULES DE PÉTANQUES	117 CHAISES OU 293 VÉLOS OU 586 TROTTEINETTES	4 125 BOÎTES À CHAUSSURES OU 16 500 BOÎTES D'ŒUFS	5 560 ROULEAUX DE PAPIER CADEAUX	630 KG DE PAPIER JOURNAL OU ROULEAUX D'ESSUIE TOUT	2 138 BOCAUX ET BOUTEILLES DE VERRE

ET ON ÉCONOMISE

DU PÉTROLE	DU PÉTROLE	DU MINÉRAI DE FER ET DU CHARBON	DE LA BAUXITE	DU BOIS	DU BOIS, DU PÉTROLE ET DE LA BAUXITE	DU BOIS	DU SABLE

Source : <https://www.sisto.fr/ce-que-deviennent-vos-dechets/le-recyclage-des-emballages/>

Vélo route Voie verte

La liaison Voie Verte entre le Grand Verdun et le Samiellois traverse notre Communauté de Communes sur une vingtaine de kilomètres.

Après une réflexion sur les enjeux touristiques, économiques, culturels du tracé, **les élus ont choisi d'emprunter le chemin de halage pour un premier tronçon du sud d'Haudainville à Dieue-sur-Meuse**. La voie verte traversera ensuite la Meuse pour relier Ancemont et continuer jusque Tilly-sur-Meuse par la voie ferrée.

Ensuite, elle rejoindra Ambly-sur-Meuse. Le bureau d'études BEREST est chargé de la maîtrise d'œuvre du projet. **L'étude environnementale, lancée depuis le mois de septembre 2020, durera une année afin d'observer un cycle complet de la biodiversité.** Grâce au dispositif de continuité cyclable sur l'ensemble de notre territoire intercommunal, nous pouvons prétendre à des **subventions**. Une concertation sera organisée au 1^{er} trimestre avec tous les maires.

Développement zone des Souhesmes

Deux permis de construire viennent d'être approuvés les 30 septembre et 22 décembre derniers pour la zone des Souhesmes. Il s'agit de l'entreprise WELLMAN, spécialisée dans le recyclage de PET qui souhaite implanter une usine de recyclage des bouteilles plastiques. L'implantation se situera sur les terrains localisés dans le secteur de l'Atrie, à proximité de Royal Canin. Les travaux doivent débuter au 1^{er} semestre 2021 pour une mise en service à la fin du 4^e trimestre 2021. Cette implantation devrait permettre la création d'une trentaine d'emplois.

L'autre projet d'implantation concerne l'entreprise INTER-CONTINENTAL ÉQUIPEMENT VERDUN (IEV), spécialisée dans la fabrication de matériels et équipements sur mesure tels que les bennes portuaires, les godets et les lames niveleuses. L'implantation se situerait sur les terrains localisés dans le secteur de l'Atrie, à proximité de Royal Canin. Les travaux doivent débuter au 1^{er} semestre 2021 pour une mise en service au début du 4^e trimestre 2021. Cette implantation devrait permettre la création d'une dizaine emplois ainsi que la pérennisation d'une trentaine d'emplois.

Nous vous informerons plus en détail de l'avancement de ces travaux dans un prochain numéro.

Travaux dans les écoles

Mise en concurrence pour le choix des entreprises en cours. Travaux prévus durant les petites vacances scolaires et été 2021 pour les écoles d'Ancemont, Dieue-sur-Meuse, Dugny-sur-Meuse, Sommedieue, Souilly.

Pour l'école primaire de Dugny-sur-Meuse, notamment travaux de mise aux normes et d'accessibilité.

Les subventions de l'État au titre de 2020 : DETR et DSIL ont été accordées à hauteur de 70% des travaux.

Multi-accueil de Souilly

Finalisation de l'avant projet définitif par le cabinet IDONEIS, maître d'œuvre, suite aux échanges avec le groupe de travail composé d'élus, de représentants de la CAF et de la PMI et des services. Dépôt dossiers demandes de subvention printemps 2021.



Déchetterie de Dugny

Après le choix du site par le Conseil Communautaire, le lancement de la mise en concurrence pour la maîtrise d'œuvre est prévu début 2021. En parallèle, des études de faisabilité pour une ressourcerie et recyclerie vont être lancées.

Réfection du COSEC d'Ancemont

Réfection sanitaires, douches, isolation, changement système de chauffage, changement du sol, voire aménagement de nouveaux rangements. Mise en concurrence travaux début 2021 pour démarrage prévisionnel été 2021.



Déploiement de la fibre

pour nos communes

Lors d'une réunion en visio-conférence le 21 décembre dernier, le calendrier du déploiement de la fibre optique a été présenté par la Région Grand Est aux élus de la Communauté de communes.

RAPPEL DU CONTEXTE

- Portage du projet par la Région Grand Est.
- Concession notifiée par la Région le 04/08/17 à LOSANGE.
- Groupement retenu pour les travaux à SOGEA-BERTHOLD.

MODALITÉS

La fibre optique est amenée gratuitement vers chaque foyer (pas de frais de raccordement). Les travaux seront réalisés en 3 étapes :

- #1 > Études de conception.
- #2 > Déploiement de la fibre sur le domaine public.
- #3 > Raccordement des particuliers/entreprises après souscription d'un abonnement.

COÛT POUR LA COLLECTIVITÉ

Le Groupement d'Intérêt Public « Objectif Meuse » prenant en charge à 50 % du montant forfaitaire de 100 € par prise téléphonique, **le reste à charge pour notre Codecom est ramené à 50 € par prise soit un montant total de 227 450 € pour 4 549 prises.**

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

DONNÉ PAR LA RÉGION

Calendrier établi en fonction des débits actuels.

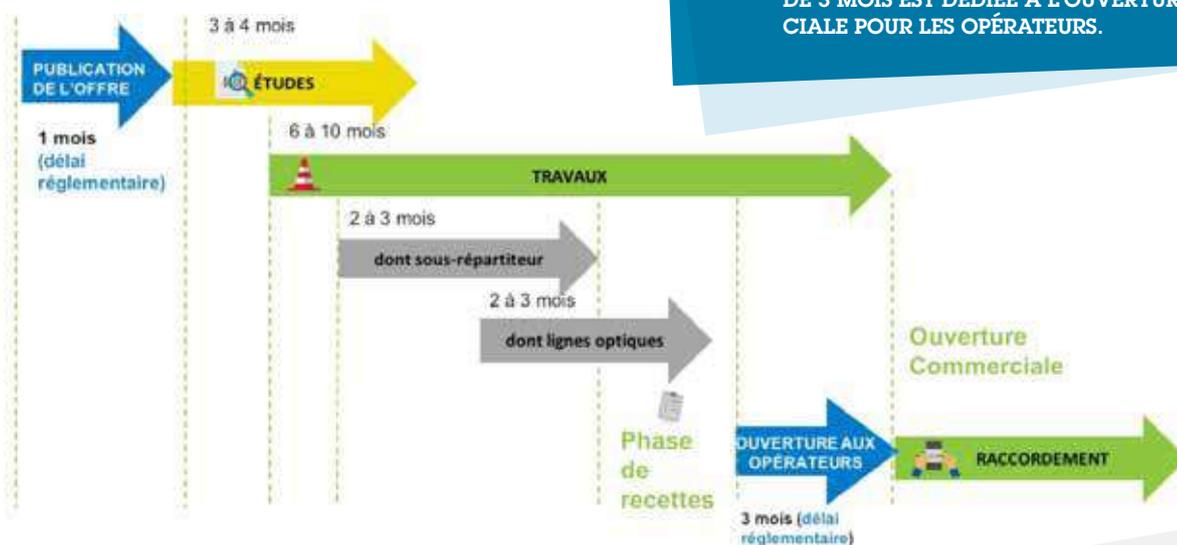
ENTRE AOÛT 2020 ET AOÛT 2021 :

- Ambly Sur Meuse
- Ancemont
- Belrupt-En-Verdunois
- Dieue-Sur-Meuse
- Dugny-Sur-Meuse
- Génicourt-Sur-Meuse
- Landrecourt-Lempire
- Les Monthairons
- Récourt-Le-Creux
- Rupt-En-Woëvre
- Senoncourt-Les-Maujouy
- Sommedieue
- Tilly-Sur-Meuse
- Villers-Sur-Meuse

ENTRE AOÛT 2021 ET AOÛT 2022 :

- Heippes
- Julvecourt
- Lemmes
- Nixeville-Blercourt
- Osches
- Rambluzin-Et-Benoite-Vaux
- Saint-André-En-Barrois
- Les Souhesmes-Rampont
- Souilly
- Vadelaincourt
- Ville-Sur-Cousances

CALENDRIER DE LA FIBRE



À NOTER QUE LA DATE DE LA FIN DES TRAVAUX N'EST PAS LA DATE DE DÉBUT DES RACCORDEMENTS. EN EFFET, EN AMONT DE L'ARRIVÉE DE LA FIBRE DANS LES LOGEMENTS, UNE PÉRIODE DE 3 MOIS EST DÉDIÉE À L'OUVERTURE COMMERCIALE POUR LES OPÉRATEURS.



L'ESPACE FRANCE SERVICES
EST OUVERT DU LUNDI
AU VENDREDI
DE 8H00 À 17H00

La Maison de Services Au Public devient Maison France Services

Située au siège de la Communauté de communes à Ancemont au 1^{bis} route de Senoncourt, la Maison de Services Au Public (MSAP) a ouvert ses portes le 1^{er} janvier 2019. La MSAP permet aux usagers d'être accompagnés dans des démarches administratives variées. La MSAP Val de Meuse - Voie Sacrée vient d'être labellisée « France Services ».

Les espaces « France Services » permettent aux usagers d'accéder à un bouquet de services du quotidien. Les agents de l'espace « France Services » pourront vous accompagner dans vos démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi... Il est possible de solliciter les services pour un socle de 9 partenaires de l'État :

- **La Direction générale des finances publiques (DGFiP)** pour les impôts notamment
- **Le ministère de l'Intérieur, l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS)** : pour les démarches concernant les services cartes grises, permis, carte identité, passeport...
- **Le ministère de la justice**
- **La Poste**
- **Pôle Emploi**
- **La Caisse nationale des allocations familiales (CAF)**
- **L'Assurance retraite**
- **La Mutualité sociale agricole (MSA)**
- **L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG)**

Les 2 agents affectés à la MSAP ont suivi, au mois de novembre 2020, **une formation** auprès de ces 9 partenaires nationaux et au début du mois de décembre 2020 une formation générale pour l'accompagnement des usagers au sein de « France Services ».

L'espace France Services est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00. **Au regard du contexte sanitaire actuel, il est préférable de prendre rendez-vous avec les agents avant de se déplacer.**

Au-delà de ce socle de services garantis, la Communauté de communes déploie des offres de services complémentaires comme la présence de l'ADMR et de l'ILCG sur place. De nouveaux partenariats sont prévus par l'État pour enrichir en continu l'offre de services de ces espaces « France Services ».

En concertation avec les élus de la Communauté de Communes Val de Meuse-Voie Sacrée et les maires de chaque commune la composant, **il est prévu de développer, courant 2021, un service itinérant qui se déplacerait sur toutes les communes** du territoire. Cette itinérance se ferait en fonction des demandes.

**LES AGENTS DÉDIÉS SONT JOIGNABLES,
POUR TOUTES QUESTIONS,
PAR TÉLÉPHONE OU PAR MAIL :**

T 03 29 87 60 75

M secretariat@valdemeusevoiesacree.fr

M a.nicaise@valdemeusevoiesacree.fr

